

L'ÉDITO



➔ **Michel LAGACÉ**
mlagace@la-liberte.mb.ca

Faut-il commémorer par cohérence ou par caprice?

La décision semble être arrivée de nulle part, sans préavis public, sans consultation et sans discussion. Début avril, les trois conseillers du Comité communautaire Riel ont décidé que le parc Royalwood porterait dorénavant le nom de l'ancienne députée fédérale de Saint-Boniface, Shelly Glover. Interrogé sur les motifs de cette décision, le conseiller de Saint-Vital, Brian Mayes, a affirmé que le geste s'imposait puisqu'il était important d'honorer la mémoire de femmes politiques et, de plus, l'ancienne députée demeure près du parc. Mathieu Allard, le conseiller de Saint-Boniface, croit qu'il est important de reconnaître ceux et celles qui ont fait une contribution importante à la vie publique.

Indépendamment des mérites de l'ancienne députée de Saint-Boniface, comment se fait-il que trois conseillers peuvent d'eux-mêmes décider de l'importance des personnes, des lieux et des événements qui seront commémorés? Leurs décisions auront des effets longtemps après la fin de leurs carrières politiques, mais leurs caprices ne survivront pas nécessairement au passage du temps.

Parce que des décisions à long terme méritent beaucoup de réflexion, le Canada s'est doté, en 1919, d'une Commission des lieux et monuments historiques. Elle conseille le gouvernement fédéral sur la commémoration des personnes, des lieux et des événements qui ont marqué l'histoire du pays. Ses processus, ses critères et ses lignes directrices évoluent avec le temps, mais servent toujours à guider ses recommandations.

Choisir qui ou quoi commémorer exige des critères cohérents. Par exemple, la Commission invite les suggestions du public et stipule que, sauf pour les Premiers ministres, seules les personnes décédées depuis au moins 25 ans peuvent être désignées à titre de « personnage historique national ». Le principe est solide car seul le passage du temps et des événements peut permettre aux spécialistes et au public de discerner ce qui est digne de commémoration.

C'est justement pour établir un processus ordonné que le maire de Winnipeg, Brian Bowman, a lancé un appel au grand public en janvier dernier pour établir une politique sur la commémoration des personnes et des événements dans la ville. Dans le cadre du processus de réconciliation avec la population autochtone, il souhaite que les perspectives et les contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits soient honorées sur la place publique.

Malheureusement, la décision arbitraire et peu réfléchie des trois conseillers vient de faire fi des propos du maire plutôt que de les appuyer. Sans recul, sans critères et sans processus, sans recherches ni consultation, les conseillers improvisent. Il incombe au maire d'aller au bout de la logique de son initiative et d'établir un processus crédible et cohérent pour choisir les personnages, les lieux et les événements à commémorer. La Ville de Winnipeg peut et doit s'acquitter de cette tâche aussi bien que le gouvernement fédéral le fait au niveau national.

LE BILLET DE BERNARD BOCQUEL

bbocquel@mymts.net



Portrait d'un ami fidèle et tenace : le pissenlit

Le beau pissenlit bien jaune est non seulement l'un des premiers signes annonciateurs du printemps, sa présence précoce après un long hiver offre surtout une chance précieuse pour les abeilles à la recherche de victuailles.

Hélas le pissenlit a été érigé par les vendeurs de pesticides et d'herbicides au rang d'ennemi héréditaire du jardinier en herbe, à qui on a réussi à faire croire qu'une pelouse digne d'admiration devait rester d'un vert uniforme. L'orgueil humain est d'évidence le meilleur allié des profiteurs en tous genres.

C'est au nom de cette vérité sûre qu'il faut regretter une malheureuse contrevérité propagée dans un récent *Carillon News* de Steinbach.

Depuis bien des lunes, cet hebdomadaire propose à ses lectrices et lecteurs un sympathique rendez-vous : une photo agrémentée d'une sage parole. Dans l'édition du 16 mai, des pissenlits ont été convoqués pour illustrer une réflexion bien connue : *Une mauvaise herbe est une plante dont les vertus n'ont point encore été découvertes.*

Or depuis des siècles et des siècles, *Taraxacum dens leonis* est présent dans toutes les pharmacopées du monde, tant ses propriétés bénéfiques sont avérées. Comme son nom commun l'indique elle est diurétique, puisqu'elle est réputée pour déclencher le pipi au lit. Pour les joies de la table, cette plante généreuse s'apprête très bien en salade et,

avec un peu plus d'efforts, produit un vin tout à fait respectable.

Les éditeurs du *Larousse* avaient adopté le pissenlit mûr pour exprimer leur envie de semer à tous vents les connaissances que recèlent leurs dictionnaires. À ce chapitre d'ailleurs, les informations sont bonnes. Pour le plus grand bonheur des abeilles et des enfants poètes, le pissenlit est naturellement armé contre la bêtise humaine : chaque plante est capable de produire 2 000 à 3 000 semences par an.

Puisque son éradication est impossible, le pissenlit devrait être associé à l'exigence absolue de former l'esprit critique. Photo à l'appui bien sûr.

Antoine CANTIN BRAULT



CHRONIQUE

Le climat? Un corps-à-corps avec la nature

La grève mondiale pour le climat, à laquelle ont participé le 15 mars dernier étudiants et étudiantes d'une centaine de pays, s'est déroulée avec la volonté de forcer les décideurs politiques à prendre de véritables mesures contre le changement climatique. À leurs yeux, il faut tout faire pour freiner les méfaits de l'Anthropocène, notre période géologique actuelle, marquée par l'action humaine, qui semble hélas avoir pris une tournure nihiliste. Puisque l'être humain a oublié son lien avec la nature, l'heure n'est déjà plus au climatisme scepticisme : voici venu le temps de penser à notre façon de gérer ce changement en cours.

Il est bien clair que cette grève mondiale pour le climat, si importante et symbolique qu'elle ait été, n'aura d'efficacité que si l'on peut répondre à cette question centrale : pourquoi devrions-nous nous préoccuper de l'état actuel de la nature?

Eh bien tout simplement parce que nous avons un

corps. Voilà pourquoi nous devons nous préoccuper de la nature! Le corps, ce produit de la nature qui est soumis en partie aux conditions climatiques dans lesquelles il apparaît. Par surcroît le corps, en étant lui-même un outil, agit également sur la nature et, par extension, aussi les outils qu'il a créés.

Mon corps m'entraîne dans une relation nécessaire avec la nature. Une relation dans laquelle la nature ne peut rester intacte certes, mais dans laquelle mon corps est affecté en retour par l'état de sa transformation. Dominer et soumettre la nature ne peut mener qu'à la mort, à la vraie mort de mon corps propre.

La Terre, « seule planète amoureuse de l'homme » écrivait le poète et essayiste montréalais Jacques Brault, est la seule qui a permis notre apparition. L'être humain ne devrait-il pas être amoureux de la Terre?



Conseils d'experts en finances

Experts primés en gestion globale de patrimoine

204-259-2859 | robtetrault.com

cg/Canaccord
Genuity
Gestion de patrimoine

GRUPE FINANCIER
tétrault

CANACCORD GENUITY GESTION DE PATRIMOINE EST UNE DIVISION DE CORPORATION CANACCORD GENUITY, MEMBRE DU FONDS CANADIEN DE PROTECTION DES ÉPARGNANTS ET DE L'ORGANISME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DU COMMERCE DES VALEURS MOBILIÈRES (OCRCVM)